HISTORIQUE

DU

155e RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED

HISTORIQUE

DU

155e RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED

(Formé par les 6e et 7e Régiments d'Artillerie à Pied)

Réorganisation de l'Artillerie à Pied

Sur la proposition du général en chef, le Président du Conseil, Ministre de la Guerre, a donné l'ordre (D.M. 15065 - 3/3 du 21 juillet 1918) de réorganiser l'artillerie à pied sur les bases suivantes :

1. Création de 11 régiments d'artillerie à pied métropolitains et 2 régiments coloniaux ;
2. Constitution de ces régiments à 4 groupes de 4 batteries en ce qui concerne les régiments métropolitains ;
3. Suppression des commandants d'A.P. d'armée
4. Rattachement pour ordre aux R.A.P. des batteries de dépôts de munitions (ex-batteries de parc), ces batteries étant indépendantes les unes des autres ;
5. Numérotage de ces batteries dans une série unique pour tous les régiments afin d'éviter toute cause de confusion.

En exécution de la note n° 1060 du G.Q.G. du 1er septembre 1918, il a été procédé à la constitution du 155e R.A.P.

Les opérations administratives ont été effectuées par les soins de la 8e Armée.

Origine des Unités ayant formé le 155e R.A.P.

Numéros et nature des unités	Provenance des unités	Officiers ayant constitué les unités
E.M. de régiment	E.M. du 7e R.A.P	Lieutenant-colonel SCHALK.
1er groupe E.M.	E.M. 3E gr. 7e R.A.P	Capitaine LE NOTRE.
1re batterie	18e batterie 7e R.A.P.	Lieutenant PRUDENT.
2e batterie	17e batterie 7e R.A.P.	Sous-lieutenant PORTET.
3e batterie	21e batterie 6e R.A.P.	Aff.-trucs capitaine MATHIEU.
4e batterie	1re batterie 7e R.A.P.	Aff.-trucs lieutenant VELTE.
2e groupe E.M.	E.M. 2e gr. 7e R.A.P	Chef d'escadron POIRIER.
5e batterie	3e batterie 7e R.A.P.	Lieutenant BEAUSSART.
6e batterie	13e batterie 7e R.A.P.	Capitaine WALTER.
7e batterie	2e batterie 7e R.A.P.	Lieutenant LAMIRAUD.
8e batterie	4e batterie 7e R.A.P.	Lieutenant FLOCON.
3e groupe E.M.	E.M. 1er gr. 7e R.A.P	Chef d'escadron MAIGNIEN.
9e batterie	2e batterie 6e R.A.P.	Lieutenant MAUGRAS.
10e batterie	14e batterie 6e R.A.P.	Lieutenant BONNEVAL.
11e batterie	15e batterie 6e R.A.P.	Lieutenant RENAUD.
12e batterie	23e batterie 6e R.A.P.	Lieutenant OCTOBON.
4e groupe E.M.	E.M. 8e gr. 6e R.A.P	Chef d'escadron DELU.
13e batterie	22e batterie 6e R.A.P.	Lieutenant TRAPLOIR.
14e batterie	13e batterie 6e R.A.P.	Lieutenant GIRARD.
15e batterie	3e batterie 6e R.A.P.	Lieutenant GAUTHIER.
16e batterie	4e batterie 6e R.A.P.	Lieutenant CLAUDET.

Historique de chacune des unités ayant formé le 155e R.A.P.

1er groupe du 115e R.A.P. – Ce groupe a été constitué par les 1er, 17e, 18e batteries du 7e R.A.P. et la 21e batterie du 6e R.A.P.

18e batterie du 7e R.A.P. – La 18e batterie du 7e R.A.P. est formée en mars 1916 par le lieutenant Prudent.

Elle assure à cette époque le service d'une batterie de 120 L. et d'une batterie de 90, toutes deux positions avancées au sud de la forêt de Paroy.

A la suite de nombreux tirs de destruction de l'ennemi, les emplacements sont abandonnés. Dans le même secteur (bois de la Haie-Mahaut) de nouvelles positions sont choisies.

La batterie de 90 est portée à 6 pièces. Un berceau en bois (modèle du commandant Alayrac, chef d'escadron au 7e R.A.P.) construit par le sous-chef mécanicien de la batterie est mis à l'essai et donne de bons résultats.

Vers la fin de 1916, la 18e batterie a une nouvelle position à servir : 4 pièces de 90 sur affût omnibus et berceau Alayrac. Avec la batterie de 120, elle exécute de nombreux tirs de destruction. Le secteur assez calme devient plus agité durant les hivers 1916-1917 et 1917-1918. Les coups de main se succèdent de part et d'autre. Une quarantaine d'hommes et gradés sont cités.

De fréquents bombardements par obus toxiques font des ravages dans le personnel. Un grand nombre de servants sont intoxiqués et évacués.

La position de 95 est momentanément abandonnée ; son personnel est envoyé en renfort dans une autre batterie du régiment. D'une façon continue, la 18e batterie assure le service de deux observatoires. L'un terrestre (R.K.) est plusieurs fois complètement démoli par l'artillerie ennemie. L'autre (échelle Durand), très rapproché des lignes, est à portée des rafales de mitrailleuses.

Constitué en général par des hommes de vieilles classes, le personnel de la batterie fait toujours preuve d'un grand courage et d'un parfait dévouement. Violemment bombardé par obus de gros calibres (210-240), il ne cesse, sans repos, de remplir sa mission jusqu'en juin, où l'unité occupe une position de repli.

Le lieutenant Prudent, commandant la batterie, a été blessé et intoxiqué (deux citations).

La 18e batterie du 7e R.A.P. a été dissoute le 15 septembre 1918 pour former la 1ère batterie du 155e R.A.P.

La 1re batterie du 7e R.A.P. – La batterie du 7e R.A.P. est formée par le lieutenant Favillier à la date du 1er mars 1916, avec des éléments du 6e R.A.P.

Elle occupe 4 positions dans la forêt de Facq (bois du Juré) :

- D-141, armée de 4 pièces de 90 ;
- K-58, armée de 5 pièces de 95 ;
- V-56, armée de 2 pièces de 120 ;
- V-59, armée de 2 pièces de 120.

De septembre 1916 à janvier 1918, l'unité prend part à de nombreux coups de mains. Dans le secteur, elle effectue des tirs de destruction.

En avril 1917, elle contrebat la pièce de gros calibre tirant sur les usines de Frouard-Pompey.

Toutes les positions, en particulier K-58, sont violemment bombardées au cours du mois de juillet. Un sous-officier et deux canonniers servants sont cités à l'ordre de la division.

Jusqu'en janvier 1918, aucun fait n'est à signaler. A cette époque, la batterie part à Croismare (forêt de Paroy). Armée de 2 pièces de 120 et de 4 pièces de 155 sur affuts-trucs, elle contribue à toutes les opérations qui ont lieu dans le secteur. La 1re batterie du 7e R.A.P. est dissoute le 15 septembre pour former la 4e batterie du 155e R .A.P.

21e batterie du 6e R.A.P. – La 21e batterie du 6e R.A.P. est formée à Toul le 5 avril 1916 par le capitaine Le Notre. Elle possède comme armement 12 pièces (affuts-trucs de 120 et 155 courts). Le P.C. est à Toul. L'unité participe aux coups de mains et opérations diverses qui ont lieu dans le secteur. Après une reconnaissance préalable, les différentes sections vont prendre position sur les emplacements désignés et exécutent des tirs de contre-batterie et de destruction d'ouvrages d'infanterie.

En 1916, la batterie construit des positions au ravin de Limay (bois de Bouchot) et dans la forêt de Puvenelle.

En 1917, à la suite d'une action offensive, 1 brigadier et 2 hommes sont tués à la position du bois Bouchot.

Peu de temps après, un canonnier est tué et un sous-officier grièvement blessé au bois de La Hazelle, pendant un tir de destruction d'abri de mitrailleuses. La batterie occupe diverses positions : au ravin de Limay, Bernécourt, Beaumont, ravin Jolival, forêt de Facq. Durant cette période, l'unité a 7 blessés.

Lors de l'échelonnement en profondeur (1918), les pièces sont en position à Hamonville-à-la-Resne et à Mandres-aux-Quatre-Tours.

En septembre, la batterie prend part à l'attaque sur le saillant de Saint-Mihiel. Elle a toujours été sous le commandement du capitaine Le Notre.

L'unité est dissoute pour former la 3e batterie du 155e R.A.P.

17e batterie – La 17e batterie du 7e R.A.P. est formée en mars 1916. Elle est en position dans la région de Domjevin, jusqu'en janvier 1916.

La batterie est citée en février 1917 dans les termes suivants :

Le personnel des batteries K-3 et K-6

Malgré les pertes subies, ce personnel a toujours montré, sous le commandement du sous-lieutenant Horvain, de la 17e batterie, une activité et un dévouement remarquables dans des positions soumises à des bombardements fréquents et parfois violents. S'est particulièrement distingué dans les combats des 6, 12, 15 février 1917.

En janvier 1918, la batterie rejoint les forts de Frouard et de Pont-Saint-Vincent jusqu'en septembre 1919, date de la dissolution de l'unité.

2e groupe du 155e R.A.P. – Ce groupe a été formé par les 2e, 3e, 4e et 13e batteries du 7e R.A.P.

2e batterie du 7e R.A.P. – La 2e batterie du 7e R.A.P. a été constituée par le lieutenant Kerenfort, le 1er mars 1916, avec la 11e batterie du 6e R.A.P. Elle occupe à cette date les positions de tirs suivantes :

- D-1, armement : 4 pièces de 90 (forêt de Facq) ;
- D-2, armement : 4 pièces de 90 (forêt de Facq) ;
- H-2, armement : 2 pièces de 120 L. (Manoncourt-sur-Seille).

Le siège de l'unité, fixé à Pont-à-Mousson, est transféré le 22 mars à Bezaumont.

Le secteur est relativement calme.

La position H-2, au cours des tirs qu'elle exécute les 3 avril et 7 mai, est prise à partie par l'ennemi. Un canonnier est blessé le 3 avril. Le 7 mai, un tir ennemi cause des dégâts assez importants (2 casemates sont détruites) sans qu'il y ait de pertes dans le personnel.

En juin, une partie de la batterie se déplace et occupe les positions suivantes :

- H-2 : 2 pièces de 120 L (forêt de Facq) ;
- B-1 : 4 pièces de 95 (forêt de Facq) ;
- K-2 H-2 : 2 pièces de95 (carrefour Ménard) ; 2 pièces de 120 L. (forêt de Facq).

De janvier à juin 1917, la batterie a 9 blessés et 2 tués. Un éclatement prématuré blesse 7 hommes dont 1 très grièvement. Jusqu'en décembre 1917, pas de changements importants.

Le 25 janvier 1918, les positions occupées par la 2e batterie sont cédées au 6e R.A.P.

Le personnel se rassemble à Sainte-Geneviève et part pour Champenoux, où il est reparti dans les emplacements suivants :

- D-3 : 4 pièces de 90 (forêt de Champenoux) ;
- D-47 : 4 pièces de 90 (forêt de Champenoux ;
- D-43 : 2 pièces de 90 (bois de Haute-Côte).

La position 116 bis (4 pièces de 95) est occupée en février 1918.

Ces batteries de tir prennent part au coup de main du 20 février 1918 (Moncel-sur-Seille).

Sous un feu violent par obus spéciaux, en avril, elles contribuent à l'échec d'un coup de main ennemi. Une partie du personnel intoxiqué par les gaz est évacué.

A la fin juin, la 2e batterie est désignée pour organiser et occuper les positions de repli dans le secteur de Frouard et de Champigneulles.

Dissoute le 15 septembre 1918, elle se transforme en 7e batterie du 115e R.A.P.

3e batterie du 7e R.A.P. – La 3e batterie du 7e R.A.P., provenant de la 11e batterie du 6e R.A.P., a été constituée par le sous-lieutenant Beaussart, sur le territoire de la 8e Armée (Lorraine).

Elle occupe alors les emplacements suivants :

- I : 2 pièces de 95 ;
- P : 2 pièces de 90 ;
- K-71 bis : 4 pièces de 95 (bois de Fourasse) ;
- D-3 (devenue D-23) : 4 pièces de 90 (bois de Chénicourt) ;
- V-71 : 4 pièces de 120 (bois de Fourasse).

Bien que cette partie du front (comme tout le secteur de Lorraine en général) n'ait pas été le théâtre d'actions importantes, de nombreux coups de mains et reconnaissances ont été tentés de part et d'autre donnant lieu à des actions d'artillerie assez violentes.

Les pièces servies par le personnel de la 3e batterie ont exécuté à cette occasion des tirs de contre-batterie, de démolition et de barrages que n'ont pas interrompus les tirs de représailles ennemis, et qui ont mis en valeur le courage et le sang-froid qui animaient tout le personnel. Les positions occupées sont dans la vallée de la Seille très faiblement défilées. Le 26 mai 1916, la batterie de 90 de Chenicourt est violemment prise à partie par une batterie ennemie du nord de Poissieux. Les canonniers Moreau, Martin, Denize, Goncourt se distinguent par le sang-froid avec lequel ils s'emploient à combattre l'incendie. Leur belle conduite leur mérite la Croix de guerre. La batterie D-3 (bois de Chénicourt) est l'objet d'un bombardement de gros calibre (150-210) ; le canonnier Martin est blessé. Un canon est complètement écrasé, un caisson éventré, tout le matériel de la pièce détruit.

Au cours des mois de janvier et avril, quelques tirs de harcèlement causent des pertes et quelques dégâts. Deux hommes sont blessés, un abri à munitions fait explosion.

Un violent bombardement ennemi est exécuté le 11 avril sur les positions V-71 et K-71. Un obus tombe sur le Central Téléphonique. Les maréchaux des logis Michelin et Genet, le canonnier Barbier sont tués. Le brigadier Leguelinel est grièvement blessé. Nouveaux bombardements à la fin avril. Du 8 au 18 avril, D-23 reçoit 1.000 obus et a un blessé. Les dégâts matériels sont considérables.

Le 3 novembre 1917, un obus ennemi coupe en deux le tube de la pièce de la 2e section de la batterie D-23 ; le 9 novembre, un autre canon de cette batterie est mis hors d'usage. Les tirs continuels de l'ennemi exigent l'évacuation de la position.

Le 9 mars 1918, la position K-71 *bis* est fortement bombardée par obus à gaz et explosifs et continue à tirer. Une dizaine d'hommes sont intoxiqués. Le sous-lieutenant Pecquery est blessé à la main droite par un éclat d'obus, le 11 mars 1918.

Les 21 et 23 mars, au cours d'un coup de main sur Nomeny et sur la tranchée Bellecourt, la position K-71 seule a subi la réaction ennemie. Elle est violemment prise à partie par obus toxiques ; malgré cela, le personnel remplit magnifiquement sa mission. Il tire encore 350 coups en 2h30. Le soir même, il recevait les félicitations du commandement.

Le personnel est très éprouvé. L'aspirant Simonin, les maréchaux des logis Frobert et Collard, les brigadiers Adrot, Merl, Rebardeau et 24 canonniers sont évacués à la suite d'intoxications. Trois hommes sont blessés par les éclats d'obus.

Le 27 mai 1918, le maréchal des logis Verdeaux, de l'état-major du 1er groupe, a un bras arraché et une jambe broyée. Il meurt en arrivant à l'ambulance.

Le personnel n'a jamais cessé de témoigner la plus grande énergie. Au cours de ces actions, plus de 40 Croix de guerre ont été distribuées.

Le général commandant la 37e division, par l'ordre n° 402 du 31 mars 1918, a cité le personnel de la batterie dans les termes suivants :

A toujours eu la plus belle attitude au feu, continuant à tirer sous les bombardements les plus vifs. S'est, sous les ordres de l'aspirant Simonin et des maréchaux des logis Frobert et Lequelinal, particulièrement distingué le 23 mars 1918, remplissant pleinement sa mission en dépit d'un violent tir de neutralisation par obus toxiques.

L'unité a toujours été commandée par le lieutenant Beaussart. Dissoute le 15 septembre 1918, elle se transforme en 5e batterie du 155e R.A.P.

13e batterie du 7e R.A.P. – La 13e batterie du 7e R.A.P. est constituée le 1er mars 1916, par le sous-lieutenant Durand. Le siège de la batterie est à Lunéville (quartier Treuille de Beaulieu). Un détachement sous les ordres du lieutenant Muller occupe la batterie S-6 (4 pièces de 120 long) au bois de la Fourasse, à Réméréville. Tout le personnel rejoint Réméréville le 20 mars. Le secteur est très calme. La batterie n'exécute que des tirs de harcèlement et représailles sur les batteries ennemies. Elle est successivement armée de 4 pièces de 120 long et de 2 pièces de 155 L et occupe la position de Coin-Saint-Martin. Cette dernière, possédant 2 pièces de 120, reçoit ensuite 2 pièces de 95.

Le 16 juillet 1917, au cours d'un tir de destruction sur une batterie ennemie, la position est prise à partie par une batterie de 150. Dégâts matériels assez importants, un affût est démoli.

La batterie occupe le 20 septembre la position L-3, à proximité de Champenoux, avec 4 pièces de 95.

En juillet 1918, une partie de la batterie occupe les positions de repli, organisées sur la rive gauche de la Meurthe :

- 3 pièces à Laxou ;
- 5 pièces de 95 et 2 de 90 autour de Fléville.

Le bureau de l'unité est installé à Fléville.

La 13e batterie du 7e R.A.P. est dissoute le 15 septembre 1918 pour former la 6e batterie du 155e R.A.P.

4e batterie du 7e R.A.P. – Cette 4e batterie est constituée avec des éléments provenant de la 4e batterie du 6e R.A.P., le 18 mars 1916. Le lieutenant Aviole en prend le commandement.

Elle occupe à ce moment les positions suivantes :

Forêt de Champenoux –

- Position du Rond-Georges : 4 pièces de 120 L. ;
- Position de la Candale : 4 pièces de 95.

La batterie construit une 3e position près de l'étang de Brin, où sont mises en position 6 pièces de 90.

Au début de 1917, la batterie du Rond-Georges est prise à partie par l'artillerie ennemie en réponse à un tir de contre-batterie sur une pièce à longue portée tirant sur Dombasle.

La position est complètement bouleversée. Elle exécute malgré tout les missions qui lui sont confiées dans le courant de juin, juillet, août, septembre. Deux hommes sont tués le 10 novembre.

L'emplacement, devenu intenable, est évacué le 15 février 1918.

Durant cette période, la batterie de 95 de La Candale bénéficie d'un calme relatif.

La période d'activité ne commence pour elle qu'au commencement de 1918. Elle est soumise à de violents bombardements par obus toxiques en avril et mai 1918.

Deux pièces de la position sont transportées près du bois de La Noué-Péni. Le commandement de l'unité est pris par le lieutenant Flocon. En juillet est exécuté l'échelonnement en profondeur. La batterie de 120 L. est échangée contre 4 pièces de 95 qui s'installent dans le bois de Saint-Paul (est de Champenoux) et contre 2 pièces de155 L. en position à Laître-sous-Amance.

La batterie de La Candale se transporte près de Bouxières-aux-Chênes ; en septembre, les deux batteries sont fusionnées, les 8 canons de 95 sont remplacés par 4 canons de 120 L. en position à Moulin. Cette batterie se transporte ensuite à la Maison Forestière (ouest de Champenoux).

L'unité est dissoute le 15 septembre pour former la 8e batterie du 155e R.A.P.

3e groupe du 155e R.A.P. – Ce groupe a été formé par les 2e, 14e, 15e et 23e batteries du 6e R.A.P.

La 2e batterie du 6e R.A.P., commandée par le lieutenant Casanova, est en position, en mars1917, dans la forêt de Puvenelle, près de Pont-à-Mousson, dans un secteur relativement calme. Elle se déplace le 27 mars pour s'établir dans le bois de Woëvre. Pendant neuf mois, elle reste sur la même position fortement bombardée et ypéritée. Les pertes sont importantes : plusieurs morts, les trois quarts du personnel évacué pour intoxication par les gaz.

Vingt-deux citations à l'ordre de la division sont distribuées pendant la période de janvier à septembre 1918.

La batterie se déplace encore une fois (forêt de Puvenelle-bois de Cuite) ; elle est dissoute le 15 septembre 1918 pour constituer la 9e batterie du 155e R.A.P.

14e batterie du 6e R.A.P. – Le 10 mars 1916, la batterie fut formée comme cadres :

1. Du lieutenant Cartigny, commandant ;
2. Du sous-lieutenant Henrion ;
3. De l'adjudant Montcuit.

Les positions de batteries occupées étaient :

1. La batterie 541 (4 pièces de 95 sur affût de campagne) sous les ordres du sous-lieutenant Henrion.
2. La batterie de 4 pièces de 95 sur affut de campagne du ravin de Limey, sous les ordres de l'adjudant Moncuit ;
3. 2 canons de 90 de flanquement au débouché du ravin de Limey ;
4. 4 canons de 90 répartis en casemate de Fey-en-Haye à Montmare, sous les ordres de sous-officiers.

Le 14 mars, le lieutenant Cartigny est nommé capitaine à T.T.

Le 15 mars, le poste téléphonique du groupe est écrasé par le bombardement : 6 tués.

Le 17 mars, la batterie de campagne accouplée avec la position 51 perd tous ses officiers, tués par un 150 à retard.

Le 17 mai, la 14e fournit un détachement de 100 hommes pour aller occuper une batterie de 120 court au bois de La Voisogne.

La batterie, avec son personnel renforcé à 180 hommes, tient la position 51 et 302 du bois de la Voisogne ; le personnel des batteries de 90 de casemate et le détachement Moncuit sont à La Voisogne.

La 14e batterie retourne entière à la position 541 et après avoir été successivement sous les ordres des 70e et 77 D.I., passe sous les ordres de la 73e D.I.

Elle occupe le 30 juin la position : 507-510-470-bois de Mélizes et déboisé de Puvenelle.

La position 507 est améliorée, blindée, munie d'une guérite cuirassée pour guetteur, entourée de réseaux, assainie des eaux par drainage ; elle subit pendant plusieurs bombardements un feu intense ; elle n'eut qu'un tué, le maître-pointeur Massot, et un canon hors de service par le feu ennemi.

La position 510 fut complètement refaite dans le roc, avec abris à munitions en ciment, abris à personnel à l'épreuve d'un 150 à retard.

Cette position fut reliée à la tranchée de Mamey et à la position 507 par une voie ferrée de 0,60.

Les positions 507 et 510 de Val-Dieu étant reconnues de toute première importance, la défense rapprochée fut poussée avec un raffinement de précautions inusitées habituellement : emplacements de mitrailleuses, poste de grenadiers, poste optique avec abris à 8 mètres sous roc, blindage avec tôles cintrées, poutrelles en béton armé et ciment.

Observatoires aériens, 14 kilomètres de lignes téléphoniques enterrées.

Le poste de commandement de la batterie de Val-Dieu, avec ses 21 lignes téléphoniques qui ont toujours fonctionné dans les coups de mains les plus importants du bois Le Prêtre, était apprécié des commandants de l'artillerie des divisions qui se sont succédé : 146e D.I., 40 D.I., 44e D.I., 153e D.I., etc.

L'installation et l'instruction pour la défense contre les gaz asphyxiants fut poursuivie et surveillée à fond.

Malgré les nappes de gaz chlorés lancées en avant de Régniéville par l'ennemi et l'emploi de l'ypérite et de l'acide cyanhydrique, la 14e batterie fut la seule à se maintenir sur ses positions et à résister sans évacuation à tous les bombardements par produits nocifs ennemis. Il faut mentionner en particulier l'emploi fréquent par l'ennemi d'obus lacrymogènes.

Le détachement de la position 470 du déboisé de Puvenelle fut chargé de construire la position 470 bis à 500 mètres à l'arrière de la précédente ; ce détachement, placé sous les ordres du sous-lieutenant Parmentier qui était venu remplacer le sous-lieutenant Henrion affecté à l'A.L. britannique, occupa successivement toutes les

batteries de Puvenelle : batteries 51, 52, 53, 470, 470 *bis*, 541 et les batteries de 90 de la route de Mamey.

Un canonnier, nommé Verrier, fut tué par un projectile ennemi.

Le maréchal des logis Bion fut tué héroïquement par un 105 ennemi sur la plate-forme de sa pièce. Il repose, regretté de toute la batterie, dans un petit cimetière militaire de Maidières, section militaire.

Le sous-lieutenant Parmentier fut désigné pour aller occuper les batteries du bois du Jury au nord de Pont-à-Mousson et ensuite de la forêt de Facq :

- 2 canons de 95, 6 canons de 90 et 4 pièces de 155 long.

Les différentes missions remplies par la 14e batterie ont été des tirs de précisions sur les batteries allemandes, la neutralisation de la gare et de la voie à Pagny-sur-Moselle, la destruction des observatoires de la Croix de Vandières, la destruction des batteries de Mardigny, du système de défense de Metz.

La démolition de la ferme de La Tuile, dépôt de matériel considérable.

Interdiction des routes d'accès au bois Le Prêtre. Participation aux coups de mains. La position 510 procéda à un tir d'efficacité rapide de 1.600 coups, 400 coups par pièce, sans aucun incident de tir, en représailles sur un camp ennemi vers le moulin Jaillard.

La position subit de nombreux bombardements, celui de la veille de Pâques fit sauter un abri à munitions blindé.

La batterie construite au carrefour de la tranchée Noisette et de la tranchée de Mamey, le poste de commandement « Désiré » et des abris blindés où se réfugia le bureau de la 14e batterie à la suite du bombardement continu de Pont-à-Mousson.

Les batterie d'artillerie lourde de Tremblecourt, en réserve d'armée, vinrent faire leurs écoles à feu dans les positions installées le long de la tranchée Noisette et la position 51, sous les ordres du capitaine de la 14e batterie et avec l'aide et les conseils des sous-officiers, téléphonistes et monteurs ainsi que des observatoires de la batterie, sis à la côte de Xon.

Le 4 mars 1918, le capitaine Gartigny, malade d'une entérocolite, fut hospitalisé à Nogent-sur-Marne.

Le commandement administratif passa au sous-lieutenant Parmentier, qui conservera le commandement du détachement de la forêt de Facq et du bois du Jury.

Le détachement 507-510, sous le commandement de l'adjudant Moncuit, ramena par ordre général les pièces en batterie près de Jezainville.

En septembre 1918, la 14e batterie du 6e R.A.P. est en position en bordure sud-est de Thiaucourt. Son armement se compose de 4 pièces de 120 L. Elle est dissoute le 15 septembre 1918, pour former la 10e batterie du 155e R.A.P.

15e batterie du 6e R.A.P. – La 15e batterie du 6e R.A.P. est constituée le 1er mars 1916, avec les détachements provenant :

1. De la 12e batterie du 5e R.A.P. ;
2. De la 30e batterie du 6e R.A.P. ;
3. Du 6e groupe du 6e d'artillerie à pied d'Afrique.

La 12e batterie du 5e R.A.P. est au fort de Liouville à la mobilisation. Elle participe à la défense de cet ouvrage du 22 au 30 septembre 1914. Du 1er octobre au 25 décembre 1915, le personnel prend part à la défense du fort d'Apremont, redoute bois Brûlé, Louvières, bois d'Ailly. Elle se déplace ensuite dans la région de Pont-à-Mousson (bois Le Prêtre) du 25 décembre 1915 au 28 février 1916. La 30e batterie du 6e R.A.P. appartient au camp retranché de Toul (fort de Lucey) du 2 août1914 au 13 juin 1915. Elle est envoyée ensuite dans le secteur des Epages (tranchée de Calonne) du 14 juin au 13 juillet 1915.

Défense de la région de Regniéville-Remenauville, du 14 juillet au 29 septembre 1915. Défense de Pont-à-Mousson (bois Le Prêtre), du 30 novembre 1915 au 28 février 1916.

La 2e batterie du 6e groupe d'Afrique est sur le front de mer du 2 au 9 septembre 1914.

Embarquée pour la France le 10 septembre, elle participe successivement à la défense du camp retranché de Toul (secteurs de Regniéville, Remenauville, bois Le Prêtre, Pont-à-Mousson).

La 15e batterie du 6e R.A.P est en position au bois Le Prêtre, Pont-à-Mousson, Fey-en-Haye, du 1er mars 1916 au 9 août 1918.

Défense du secteur de Flirey-Seicheprey, du 10 août 1918 au 11 novembre 1918. Elle prend part à l'offensive de Saint-Mihiel en liaison avec l'Armée américaine, le 12 septembre 1918.

Dissoute le 15 septembre 1918, elle forme la 11e batterie du 155e R.A.P.

12e batterie du 155e R.A.P. – La 12e batterie du 155e R.A.P. a été formée le 15 septembre 1918 du personnel provenant de la 23e batterie du 6e R.A.P.

4e groupe du 155e R.A.P. – Ce groupe a été formé par les 3e, 4e, 13e et 32e batteries du 6e R.A.P.

La 3e batterie du 6e R.A.P.- Au 1er mars 1916, la 3e batterie du 6e R.A.P., commandée par le capitaine Lacassagne, sert plusieurs batteries du matériel de Bange, dans la région de Saint-Mihiel, jusqu'au commencement de mai, puis elle est transférée dans la région de Mamey-Lironville.

Ces batteries de tirs ont pris part aux opérations journalières et aux coups de mains qui ont eu lieu dans ce secteur. Le personnel a fait preuve du plus bel entrain et du plus grand courage.

De janvier 1917 à fin juin 1917, elle est commandée successivement par le lieutenant Schnurr, puis par le lieutenant Gauthier ; elle va prendre position au bois des Hayes avec 4 canons de 120 L., au ravin de Limey avec 4 canons de 120 L. et à la position 323 avec un canon de 120 L.

De juillet 1917 à janvier 1918, elle occupe les positions 323, 69 et 319 situées à proximité de la route qui va de Noviant-aux-Prés à Lironville.

De février 1918 à juillet 1918, la 3e batterie est en position à nouveau dans la région Lironville-Seicheprey, où l'ennemi est très agressif et effectue de violents bombardements par obus asphyxiants.

Les pertes de cette unité ont été assez lourdes et les récompenses assez nombreuses. Le poste de commandement du groupe se trouvait à Villers-en-Laye.

Cette unité est dissoute le 15 septembre 1918 pour former la 15e batterie du 155e R.A.P.

La 4e batterie du 6e R.A.P. fait partie de l'artillerie d'une division du 20e corps d'armée et de la division marocaine de juillet 1917 jusqu'à sa dissolution.

Elle est, à cette date, en position devant le Mont-Sec (secteur de Woëvre). Son armement se compose de 10 canons de 90. La principale mission de l'unité est l'exécution de tirs de barrage devant Girauvoisin.

En collaboration avec les formations citées plus haut, elle participe à de nombreux coups de mains.

En janvier 1918, elle se déplace vers l'Est et y va prendre position devant Flirey, avec 8 canons de 95. Aucun évènement important n'est à signaler dans ce secteur.

L'unité est ensuite divisée en deux demi-batteries.

La 1re sert 4 pièces de 95 à proximité de Pont-à-Mousson. Au mois d'août, lors de l'échelonnement en profondeur, elle rejoint le fort de Lucey.

La 2e, armée de 2 canons de 145 et 1 pièce de 155 est en position dans la région du bois de La Hazelle, sur la route de Manoncourt à Essey-les-Maizerey. De concert avec les canonniers marins qui servent 2 pièces de 64,7, elle exécute d'importants tirs à longue portée.

Un drachen allemand est également détruit au cours de d'un de ces tirs. En septembre, elle prend part à l'attaque américaine dans le secteur de Saint-Mihiel.

La 4e batterie du 6e R.A.P. est dissoute le 15 septembre1918 pour constituer la 16e batterie du 155e R.A.P.

13e batterie du 6e R.A.P. - La 13e batterie du 6e R.A.P est formée le 1er mars 1916 par le capitaine Maignien, avec les éléments provenant de la 52e batterie du 8e R.A.P.

La 52e batterie du 8e R.A.P. rélève sur ses positions, en janvier 1918, la 1re batterie du 7e R.A.P.

Trois détachements occupent les emplacements suivants :

- V-56 : 2 pièces de 120 long (dans le bois de Juré) ;
- V-59 : 2 pièces de 120 long (à la lisière ouest du bois de Fourasse) ;
- K-58 : 5 pièces de 95 (à la lisière sud-ouest du bois Juré).

Du 30 janvier au 10 mars, ces positions exécutèrent différents tirs de contre-batteries et de harcèlement sur les batteries et organisations ennemis de la région Vittonville-Champey-Cheminot-Louviny.

Les batteries V-56 et V-59 *bis* sont bombardées à plusieurs reprises. Le 8 mars, à la position V-56, le P.C. est défoncé par un obus, 1 brigadier et 1 canonnier sont blessés.

En mars 1918, l'unité est au repos à Saizerais, où elle est employée comme compagnie de travailleurs. Elle rejoint K-58 et V-59 *bis* le 21 mars. Les pièces de V-

56 sont déplacées à V-56 bis (lisière ouest de la forêt de Facq), près de la tranchée de Morville-sur-Seille.

A la suite d'un bombardement par obus toxiques, le sous-lieutenant commandant la batterie et 30 hommes sont évacués.

Le sous-lieutenant Traploir vient prendre le commandement.

De nombreux tirs ennemis causent des dégâts pendant la période du 1er avril au 20 juillet. A différentes reprises, les positions sont abandonnées momentanément pour être désinfectées.

Le 24 juillet, le personnel de la batterie, amenant 4 pièces de 95, vient prendre position au bois de Cuite (le long de la route de Dieulouard à Jezainville).

Elle occupe ensuite les emplacements 764 *bis* et 766 *bis* (4 pièces de 120 L. et 1 pièce de 120, système Sylvestre), situés à la lisière sud de la forêt de Puvenelle, à l'entrée de la tranchée du Milieu.

Nouveau déplacement le 27 août, en vue de l'attaque projetée par l'Armée Américaine à la lisière nord de la forêt de Puvenelle (Position 706 *bis*).

Elle a pour mission, lors de l'offensive en direction de Thiaucourt, de contre-battre l'artillerie ennemie.

L'opération terminée, les pièces sont conduites à la lisière est de Frière (1 kilomètre au nord de Fey-en-Haye).

La batterie est dissoute le 15 septembre 1918 pour constituer la 14e batterie du 155e R.A.P.

22e batterie du 6e R.A.P. – La 22e batterie est en position en forêt de Facq, de février en avril 1918. Elle occupe deux positions, l'une armée de 155 L., l'autre de 95 sur affûts omnibus. Le secteur est très calme durant cette période.

L'unité occupe ensuite deux emplacements armés chacun de 145, modèle 1916, dans la région de Landremont et Ville-au Val.

Elle participe alors à de nombreux et fructueux coups de mains ; le 15 septembre 1918, la batterie est dissoute pour former la 13e batterie du 155e R.A.P.

.

HISTORIQUE

DU

155e R.A.P. de sa Formation

au 11 Novembre 1919

ETAT-MAJOR DU REGIMENT

L'état-major du régiment est constitué à Lunéville par M. le lieutenant-colonel SCKALK, ex-commandant du 7e R.A.P.

Il s'établit à Saint-Max (près de Nancy).

En septembre 1918, M. le lieutenant-colonel Huin vient prendre le commandement du 155e R.A.P. à la date du 9 octobre 1918.

Le capitaine Vigoureux est chef d'état-major.

1ER GROUPE

Etat-major **–** Sous le commandement du capitaine Le Nôtre, l'état-major du 1er groupe est cantonné à Agincourt.

1re batterie – La 1re batterie, sous les ordres du lieutenant Prudent, est armée de 4 canons de 155 L. de Bange.

Elle est en position à l'est de Champenoux.

L'unité collabore à de nombreux coups de mains qui ont lieu en septembre et octobre.

A la fin d'octobre, la batterie est chargée de la préparation de 21 positions d'A.L. de renforcement.

2e batterie – La 2e batterie, divisée en deux détachements, occupe les forts de Frouard et de Pont-Saint-Vincent ; l'unité, commandée par le lieutenant Favillier , a son siège à Frouard. Le sous-lieutenant Portet commande l'artillerie du fort de Pont-Saint-Vincent.

La batterie est occupée à la construction de positions extérieures à l'ouvrage et a comme mission la défense de la position de barrage.

3e batterie – La 3e batterie est commandée par le capitaine Mathieu.

Elle est cantonnée à Dommartin-sous-Amance. Armée de 8 pièces de 120 long et de 4 pièces sur affûts-trucs de voie de 0.60, elle participe aux coups de mains dans le secteur de la forêt de Champenoux, où sont ses positions.

Les pièces de 155 C. chargées des missions de C.P.O. restent sur un même emplacement. Le personnel est en partie employé à la construction de batteries avancées et à l'aménagement des dépôts.

4e batterie – La 4e batterie, commandée par le lieutenant Velte, comprend 4 batteries de 120 L.et 155 C. sur affûts-trucs de voie de 0,60. Elle est cantonnée à Croismare, près de Lunéville. Les positions sont aménagées dans la forêt de Paroy.

La batterie collabore aux opérations de secteur, coups de mains et missions de C.P.O. à Croismare.

Une offensive est préparée peu de temps avant la signature de l'armistice dans le secteur de Lorraine. Les batteries du groupe doivent y prendre part et se préparent activement.

2e GROUPE

Etat-major – Sous le commandement du chef d'escadron Poirier, le 2e groupe est cantonné à Lay-Saint-Christophe. Le chef d'escadron Poirier évacué, le capitaine Mathieu prend le commandement du groupe.

5e batterie – La 5e batterie est commandée par le lieutenant Baussart, dont le P.C. est à Sivry (Meurthe et Moselle).

Son armement se compose de 4 pièces de 120 long en position dans le bois du Chapître et de 4 pièces de 95 en position au Mont Saint-Jean. Elle participe aux opérations du secteur où la réaction est faible.

Le 11 novembre, elle occupe les positions suivantes :

- P.C. à Sivry ;

- 2 pièces de 120 L. à la position V-86 *bis*
- 4 pièces de 120 L. dans les vergers de Sivry, V-155,
- 2 pièces de 120 L. au bois de La Fourasse V-71.

6e batterie – La 6e batterie est commandée par le capitaine Walter ; le siège de l'unité est à Réméréville.

Armée de 4 pièces de 120 L. et de 4 pièces de 95, elle occupe les positions suivantes :

- 2 pièces de 120 L. à Hoéville ;
- 2 pièces de 120 L. à Réméréville ;
- 4 pièces de 95 à Fléville.

Le capitaine Walter ayant été détaché au Service de l'Aéronautique, le lieutenant Lerouge de Guerdavid prend le commandement de la batterie. Aucun fait saillant n'est à signaler de la formation de la batterie à la signature de l'armistice

7e batterie – La 7e batterie, commandée par le lieutenant Lamiraud, se trouve à Faulx-Saint-Pierre.

Une partie de l'unité est en ligne au nord de Montenoy, avec 4 pièces de 120 L.

Le reste occupe la position du barrage de Frouard-Laxou, avec 10 pièces de 95.

8e batterie – La 8e batterie est commandée par le lieutenant Flocon. Le siège de l'unité est à Amance. Elle occupe trois positions :

- Dans la région de Moulins avec 4 pièces de 120 L. ;
- Dans la région d'Amance avec 4 pièces de 95 ;
- Dans la forêt de Champenoux avec 2 pièces de 120 L.

La dernière seule est active, les deux autres étant en position de barrage. Au 11 novembre 1918, elle possède 4 pièces de 120 L. à Champenoux et 4 pièces de 95 à Bouxières-aux-Chênes.

3e GROUPE

Etat-major – Commandé par le chef d'escadron Maignien, l'état-major du 3e groupe est cantonné à Mamey.

9e batterie – La 9e batterie est commandée par le capitaine Maugras, dont les bureaux sont à Mamey.

Après avoir pris part à l'offensive américaine dans le secteur de Saint-Mihiel, l'unité va s'installer au Père-Hilarion (dans le bois du Chapitre). L'armistice vient surprendre la batterie au repos dans le bois du Chapitre où elle se préparait à l'attaque du 14 novembre.

10e batterie – La 10e batterie est commandée par le lieutenant Bonneval, installé à Mandres-aux-Quatre-Tours. Le ravitaillement se fait depuis Manoncourt-en-Woëvre.

La position occupée par la 10e batterie se trouve en bordure sud-est de Thiaucourt ; le matériel se compose de 4 pièces de 120 L.

Du 1er septembre au 5 octobre, la batterie, sous les ordres de l'Armée américaine, exécute de nombreux tirs de contre-batterie, de harcèlement, notamment sur Saint-Julien-les-Gorze et Plagéville. Pendant cette période, 40 intoxiqués par les gaz sont évacués, 3 sont blessés par suite de bombardements, 1 canonnier commotionné fortement par l'explosion d'une pièce voisine meurt pendant son transport à Toul.

Malgré ces pertes, le personnel fait preuve du meilleur entrain et est animé des plus beaux sentiments patriotiques. Le 7 octobre, 6 citations à l'ordre du régiment sont attribuées à l'unité. Du 9 octobre au 6 novembre 1918, déplacement de la batterie qui se rend à l'emplacement est du bois de Heiche, près de Viéville-en-Haye, pour servir 4 pièces de 145.

Les tirs sont exécutés sur Chambley, Mars-la-Tour, Arnaville, Novéant. Le 8 novembre, la batterie, qui avait rejoint Gézoncourt, se dirige sur Bellau et reçoit l'ordre d'aller bivouaquer au bois du Chapitre en emmenant son matériel. Des reconnaissances sont faites à Manoncourt-sur-Seille en vue de l'offensive prévue sur le front de Lorraine.

11e batterie – La 11e batterie est commandée par le lieutenant Renaud. Elle occupe deux positions :

Une batterie de 120 L. située dans le ravin sud de Thiaucourt et une section de 120 L., située au sud de Thiaucourt. Elle se trouve dans le secteur occupé par le 4e corps américain. Les missions consistent en tirs de contre-batterie, de représailles et tirs de harcèlement. Jusqu'au 27 septembre, bombardements répétés par l'ennemi avec obus toxiques. Les 28, 29 et 30 septembre, au cours des combats de Thiaucourt, la batterie a 16 blessés. Du 30 septembre au 2 octobre, nouveaux bombardements ; le 3 octobre, 14 blessés ; le 7 octobre, la 11e batterie vient prendre position au Père-Hilarion (bois Le Prêtre).

Le 7, la batterie quitte sa position pour se rendre au bois du Chapitre en vue d'une action offensive.

12e batterie – La 12e batterie est commandée par le lieutenant Octobon. Elle occupe deux positions au bois des Venchères (8 canons de 120 L.). L'unité se déplace le 8 novembre et se rend au bois du Chapitre en prévision de l'attaque du 14 novembre.

4e GROUPE

Etat-major – Commandé par le chef d'escadron Delu, il est cantonné à Thiaucourt.

13e batterie – La 13e batterie est commandée par le lieutenant Traploir ; le siège de l'unité est installé à Bouillonville.

Dès sa formation, elle prend part à l'attaque de Saint-Mihiel (affaires de Thiaucourt [pièces de145]), l'autre au moulin Hambré, près de Bouillonville (pièces de 155 long).

14e batterie – La 14e batterie a été formée par le lieutenant Girard.

Elle sert 4 pièces de 155 long en position au bois de Frière (corne sud-est du bois à 1 kilomètre de Fay-en-Haye).

Le 24 septembre, la batterie va occuper un emplacement situé à la lisière nord-est de la forêt de Venchères (entre la ferme de Neuf-Moulin et la ferme de Sainte-Marie), où elle exécute différents tirs dans la région de Pagny-sur-Moselle-Arnaville. Le 1er octobre, 3 hommes sont blessés à la position (l'un deux meurt des suites de ses blessures).

Le 3 octobre, reconnaissance d'une nouvelle position au bois du Prêtre, au nord de la tranchée de Vilcey (à 200 mètres à l'ouest de la fontaine du Père Hilarion).

Les pièces sont mises en place le 4 octobre.

Le 8 octobre, la batterie effectue un déplacement et s'installe à la sortie sud de Thiaucourt, sur le bord de la route de Regneville.

De nombreux tirs sont exécutés du 8 octobre au 7 novembre, notamment dans la région de Novéant (sortie ouest du village).

Entre temps, elle est soumise à de violents bombardements.

Dans la nuit du 6 au 7 novembre, la batterie quitte Thiaucourt, emmenant tout son matériel ; elle vient cantonner à Flirey. Le 8 novembre, elle arrive à Faulx-Saint-Pierre.

15e batterie – La 15e batterie est commandée par le lieutenant Gauthier.

Elle occupe à cette époque les positions suivantes :

- Forêt de Puvenelle : 4 pièces de 120 L. ;
- Position 822 : 1 pièce de 120 L., système Sylvestre ;
- La Pépinière : 2 pièces de 145.

Le 21 septembre, la pièce de 120 L. Sylvestre est renversée au Parc et les pièces de 120 L.sont occupées dans un emplacement dans la forêt de La Rappe, à l'est de Thiaucourt.

Nouveau déplacement le 22 septembre.

Les pièces de 145 sont installées à proximité du village de Viéville-en Haye, les pièces de 120 long dans la forêt de Venchères ; 2 hommes sont tués, 2 autres sont blessés.

Le 14 octobre, le maréchal des logis Franoy est tué, 1 brigadier et 1 canonnier sont blessés.

Le 9 novembre, l'unité quitte Viéville-en-Haye pour rejoindre les autres batteries du groupe à Faulx-Saint-Pierre.

16e batterie – La 16e batterie, sous les ordres du lieutenant Claudet, est cantonnée à Norvéant-aux-Prés (secteur de Flirey).

Elle est armée de 2 pièces de 145 et 6 pièces de 120 long, en position dans la région de Thiaucourt.

Elle collabore à l'offensive américaine de Saint-Mihiel.

La batterie se déplace les 6 et 7 octobre pour se rendre à Faulx-Saint-Pierre.

IMPRIMERIES REUNIES DE NANCY
NANCY
PARIS